



Serviteurs

BULLETIN DE LIASON DES DIACRES ET CANDIDATS AU DIACONAT DU DIOCESE DE CAMBRAI

La News Letter - N° Spécial - Eté 2013

Dans le n° 47 nous avons publié le début du témoignage, donné en 2001, par Antoine Dernoncourt sur les débuts du diaconat permanent dans le diocèse de Cambrai. Nous avons prévu de le mettre en intégralité sur le site internet du diaconat diocésain, mais plusieurs d'entre vous nous ont demandé de le recevoir directement.

Vous le trouverez donc ci-dessous dans son intégralité.

Un grand merci à Odette, qui a retrouvé ce document et qui nous a autorisés à le publier.

LES PREMIERS TEMPS DU DIACONAT DANS LE DIOCESE DE CAMBRAI

En 1960/61, j'avais acheté un peu par hasard un livre qui s'intitulait " Reversons-nous le diacre de l'Église primitive ?" de Joseph Hornef. Le titre m'avait intéressé.

Quelques temps après - Est-ce un hasard ? - un prêtre ami m'offrit deux livres qui traitaient, eux-aussi, du diaconat.

Les titres en étaient :

"Vers un renouveau du diaconat " du Père Winninger, de Strasbourg et

"Ordonner diacres des pères de famille" de Wilhelm Schamoni, prêtre allemand.

Ce fut le début d'une longue réflexion, même si certains paragraphes me paraissaient hors d'actualité.

A l'institution Notre-Dame des Anges, à Saint-Amand les Eaux, où je venais d'arriver, le Concile était un sujet d'actualité.

Le Père Jenny, qui était alors évêque auxiliaire, envoyait régulièrement ses impressions de Rome, avec l'enthousiasme qui le caractérisait.

Il faut dire que le "supérieur" Jean-Marie Scohy, avait su s'entourer d'une équipe de jeunes "profs" et comme la plupart des prêtres de la maison étaient d'esprit "ouvert" les échanges de vue prenaient

souvent un ton passionné, pour ne pas dire passionnel.

En 1966, je pris le chemin de Cambrai, pour m'occuper à l'Archevêché de l'immobilier, des associations et du Contentieux.

J'y retrouvais l'Abbé Jean-Marie Scohy devenu Directeur Diocésain de l'Enseignement Catholique, l'Abbé Pierre-Marie Bailleux, directeur diocésain de la Catéchèse et l'Abbé Pierre Bouet, secrétaire du Père Jenny, nouvel Archevêque. Tous passionnés par le Concile et ses "ouvertures".

Les questions conciliaires étaient nombreuses, bien entendu, mais quelques unes m'interrogeaient sérieusement. Un journal chrétien n'avait-il pas écrit : "L'Église va-t-elle cléricaiser ses militants ?"

Pour moi, qui étais alors membre de l'équipe diocésaine d'A.C.O. et responsable A.C.M.E.C., la question était : Que va devenir l'Action Catholique ? Et le Laïc ?

-Le Diaconat verra-t-il le jour ? Pour être et faire quoi ? Des "super-laïcs" ou des "Mini-prêtres" ?

Ce fut une période à la fois exaltante et éprouvante...

Les Pères du Concile avaient décidé du principe de "restauration" du diaconat permanent, même pour des hommes mariés, mais laissaient aux assemblées épiscopales l'initiative d'un dialogue avec Rome pour que cela devienne effectif.

La demande française, faite en Octobre 1966, reçut une réponse positive en Décembre 1967.

Le 18 Juin 1967, le Pape Paul VI avait donné son Motu Proprio "Sacrum Diaconatus Ordinem" qui formulait le cadre futur du diaconat permanent.

Bien sûr, c'était une étape importante, mais les questions restaient toujours les mêmes : Pourquoi des diacres ? Pour être et pour faire quoi ?

Bien entendu, tous les évêques n'étaient pas convaincus, même si un vote avait dégagé une forte majorité : 90 oui sur 115.

Il faut reconnaître que les questions prioritaires étaient nombreuses...

Le Père Jenny avait d'emblée marqué son intérêt pour le diaconat, même si tout n'était pas clair sur ce sujet.

En 1967, nous nous retrouvâmes donc quelques uns, intéressés par la question, avec des amis de Lille et les abbés

Pierre-Marie Bailleux et Jean Deledicque.

Des rencontres eurent lieu ici ou là, à Amiens, Haubourdin, Cambrai (Où se fut un "bide" parfait, car Michel Quoist était ce soir là en ville et nous ne le savions pas !).

Nous manquions à la fois de matière sérieuse à débattre et de méthode : Le sujet était trop neuf.

Nous nous joignîmes alors à la "Communauté du Diaconat de France"- C.D.F. -, animée par René Schaller de Lyon.

Le lien était assuré par une feuille ronéotypée intitulée "Diacres Aujourd'hui".

Notre groupe n'était pas nombreux, car certains étaient partis. Restaient pour le diocèse de Lille : Jean Grave, Bernard Lemette, le "Capitaine Jean" Courtecuisse, figure de la Résistance et animateur d'Emmaüs-Wambrechies, un ex-député M.R.P. et pour le diocèse de Cambrai Louis Broucsault de Noyelles/Escaut, Jean Gildas, principal de collège à Pecquencourt et moi-même. Bientôt, des picards et des normands nous rejoignirent, guère plus nombreux...

En Novembre 1968, l'Assemblée plénière des Évêques de France invita le Diaconat (En gestation) à suivre les propositions suivantes : Présence au monde de la Pauvreté, de l'incroyance et du sous-développement. Souhait que les candidats soient suscités et accueillis par des communautés "ayant pris conscience de leur mission." Élargissement du Comité National à des diacres, des candidats et des laïcs.

A cette époque les premières candidatures furent reçues par le CND. Je n'étais pas candidat

car nous nous posions encore beaucoup de questions : Statut et rôle de l'épouse, contenu de la formation et du ministère,...

On a beau être UN par le mariage on n'en est pas moins DEUX et on ne se lance pas dans une aventure "vitale", sans appréhension ! Néanmoins, nous décidâmes de nous jeter à l'eau et en Décembre 1969 le Père Jenny me "donna l'autorisation de présenter ma candidature en vue d'une formation au diaconat". C'était la formule requise.

Nous étions alors dans la tradition de la candidature, le diaconat était encore perçu, plus ou moins, comme "l'étape vers le presbytérat".

Quant à Jean Gildas, le Ministère de l'Éducation Nationale consulté n'avait pas formulé d'objection, mais devant certaines réactions de l'action catholique de l'Enseignement, il préféra ne pas donner suite à sa démarche.

La CDF prit du volume et du sérieux, sa réflexion et ses propositions étaient écoutées, elle organisait des rencontres régionales. Ça n'était pas toujours la grande foule : La cinquantaine, mais avec des intervenants de qualité. Tout cela était connu de l'Épiscopat, semi-officiel, mais... onéreux pour nos bourses, car si les chanceliers (On ne parlait pas alors d'économiste diocésain) voyaient souvent cela d'un bon œil, ça n'allait pas plus loin !

Début 1970 ? Les Évêques de France déclarèrent "marquer leur préférence pour des diacres qui, quotidiennement au contact des hommes grâce à leur situation familiale et professionnelle puissent, en pleine vie, témoigner du service (...)

Les premiers diacres ont été choisis en tenant compte de leurs engagements en différents secteurs de la vie des hommes (...).

Les cinq premiers diacres venaient d'être ordonnés, mais l'ordination d'un groupe important de diacres allemands, en soutane, avait provoqué de nombreuses réactions parmi les candidats, leurs épouses, et ailleurs.

En 1972, fut constitué le Comité National Du Diaconat, organisme officiel chargé de suivre le diaconat pendant dix ans, avec nominations, étude des dossiers de candidature, aide et conseil aux évêques, schémas de formation, etc. La Communauté du diaconat de France prononça alors sa dissolution, estimant sa tâche accomplie et mis fin à « Effort diaconal » revue ayant succédé à "Diacres Aujourd'hui".

Mon dossier ayant reçu l'aval du CND, le Père Jenny proposa de m'ordonner au printemps 1972. Je fus donc ordonné le 14 Mai 1972, dans l'église de Pecquencourt (Jour de la Fête de Notre-Dame de Grâce.)

Le Père Epagneul, des Frères Missionnaires des Campagnes et le Père Rhodain, du Secours Catholique, n'avaient pas la patience des Évêques et piaffaient. Ce fut, peut-être, un "coup pour rien" car les premières ordinations eurent lieu en Janvier 1970.

Dans la Région Nord, la première ordination fut celle de Bernard Lemette le 24 Avril 1971 à Sainte Elisabeth de Roubaix.

La seconde fut celle de Jean PATTE, le 16 Octobre 1971. Originaire de Noeux-les-Mines, permanent national du Secours

Catholique, il fut ordonné à Lourdes au titre du diocèse d'Arras.

La troisième fut la mienne.

Cette même année 1972, furent ordonnés dans la Région : Roland Gruart, à Saintines (Oise), le 1er Juillet.

Bernard Vincent, à Dunkerque, le 1er Décembre, au titre de la Mer (Mission de France).

Il faut préciser que les premières ordinations furent célébrées selon "l'ancien style", puisque les Lettres Apostoliques qui réformaient le rite d'ordination et supprimaient les ordres mineurs et le sous-diaconat ont été promulgués le 15 Août 1972.

L'accord sur le diaconat n'était pas parfait dans le clergé, même si l'idée faisait son chemin. Certains trouvaient que c'était une inspiration du Saint-Esprit, mais d'autres trouvaient que des laïcs feraient tout aussi bien, puisque les diacres continueraient de travailler et que la plupart étaient mariés et pères de famille.

D'autres disaient : Il suffit de déléguer les pouvoirs nécessaires à certains laïcs et ils feront aussi bien, sans avoir recours aux ordinations et le danger de clérification.

D'autres encore disaient : On sacrifie les prêtres-ouvriers...

On a beau être convaincu, le moral en prend un coup !

En 1975, (Mais je ne suis pas sûr de la date), l'abbé Pierre Bouet prit la succession de Pierre-Marie Bailleux comme délégué du Diaconat.

Il apparût vite nécessaire de mettre en place un travail sérieux de défrichage et d'information.

Des rencontres furent organisées dans l'ensemble du diocèse, hélas sans succès, car la plupart des « possibles », proposés par leur curé souvent, prenaient vite conscience de leur erreur d'orientation, malgré leur générosité.

Il fallait donc reprendre les choses à zéro, d'autant plus que les diocèses voisins disaient avoir les mêmes problèmes.

Un temps de réflexion était nécessaire, notre méthode semblait inadaptée. Aux rencontres régionales, avec le Père Bardonne, évêque de Châlons-Marne, nous cherchions en vain une manière de faire qui porterait du fruit. . .

C'est alors que l'abbé Jacques Gaillot qui était délégué de Langres nous expliqua la méthode qu'il expérimentait, ce qui permit d'y voir un peu plus clair sur ce mode d'interpellation nouveau. Hervé Legrand op, théologien du CND nous confirma le bien qu'il pensait de cette méthode nouvelle.

En 1977, plusieurs hommes furent invités à réfléchir avec d'autres sur le diaconat et de s'interroger mutuellement sur un possible ministère.

Parmi ceux-ci, il y avait Georges Deflandre, Louis Bailly et Robert Caremiaux.

Ce fut une longue recherche personnelle pour chacun, parfois éprouvante mais finalement positive, puisque tous trois répondirent à l'appel de l'Église.

Entre temps, le Père Jenny présenta sa démission et le Père Delaporte vint de Nancy le remplacer à Pâques 1980.

Georges Deflandre fut ordonné à Hautmont, le 29 Novembre 1981, par un froid sibérien.

Louis Bailly le fut le 2 Avril 1982 à Saint Saulve, le bras en écharpe.

Quant à Robert Caremiaux, il fut ordonné le 3 Décembre 1983 à Solesmes.

Il a donc fallu neuf années pour donner un corps visible au diaconat dans le diocèse, malgré toute l'énergie dépensée.

Il est évident que seul on est peu visible et crédible.

Ce fut donc neuf années de "galère", mais aussi de joie, à apprivoiser le diaconat, à en expliquer l'enjeu pour l'Église, à le vivre et à en témoigner.

Que de kilomètres, de retours tardifs....

Mais aussi que de "merci" pour toutes les choses vues ou entendues.

Ce fut aussi un temps privilégié pour apprécier à sa juste valeur le rôle et l'appui d'une "épouse diaconale", l'aide et le soutien conjugal...

Bien sûr, je le savais depuis longtemps déjà mais il me plaît de le redire ici.

Le sacrement du mariage, "c'est quelque chose" : Merci, Odette!

Le reste, c'est à vous Marcel, François, tous les autres et Bernard, de l'écrire...

BON COURAGE.

Antoine Dernoncourt
Décembre 2001



Avec "Serviteurs" il y a aussi le site internet du diaconat permanent. Son adresse :
<http://diaconat.cathocambrai.com/> N'hésitez pas à le consulter, et à l'alimenter régulièrement.
Et une adresse de messagerie : diaconat@cathocambrai.com